

FICHE DESCRIPTIVE

CERTIFICAT DE MONITEUR BENEVOLE

ARTS ENERGETIQUES ET MARTIAUX CHINOIS

SAISON 2020 / 2021

PRESENTATION

Vous pratiquez un Art Martial Chinois régulièrement depuis plusieurs années et vous souhaitez l'enseigner ou assister votre professeur. La formation CMB s'adresse aussi à tous ceux d'entre vous déjà enseignants bénévoles, qui souhaitent régulariser leur situation ou développer leur activité.

Le Certificat de Moniteur Bénévole est un diplôme fédéral pour l'enseignement bénévole, sous la responsabilité pédagogique d'un professeur diplômé dans la discipline. Le Certificat de Moniteur Bénévole (CMB) permet de justifier d'un niveau reconnu par la Fédération, et ainsi de faire valoir cette reconnaissance auprès des élèves et des institutions locales (Municipalités, Direction Départementale Jeunesse et Sports ...).

L'enseignant titulaire d'un CMB exerce les prérogatives de son diplôme fédéral, dans une association ou une section d'une association affiliée à la FAEMC et dispense son enseignement à des pratiquants licenciés.

Pour ceux qui souhaitent enseigner contre rémunération, **le Certificat de Moniteur Bénévole constitue la première étape vers les diplômes professionnels :** le CMB obtenu dans l'une des 3 mentions (AMCI, AMCX ou AEC) dispense de la mise en situation pédagogique des diplômes professionnels, CQP et DEJEPS; il peut aussi permettre un allègement partiel de formation dans les premiers modules pour ces mêmes formations.

Le CMB donne accès aux formations continues des enseignants AEMC.

Un CMB obtenu dans l'une des mentions (AMCI par exemple) permet des allègements de formation, en cas d'inscription dans une formation ultérieure pour une autre mention (AEC ou AMCX).

Formation technique :

La Fédération ne forme pas directement aux techniques des arts martiaux et énergétiques d'origine chinoise. Il est donc indispensable de vous perfectionner dans votre style au sein d'une Association affiliée à la Faemc, auprès d'un professeur diplômé dans la discipline.

PREALABLES

- 1- Le candidat doit être âgé d'au moins 18 ans
 - 2- Il doit présenter :
 - une copie de l'ATT1 exigée dans la mention choisie
 - une copie d'une attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSCI ou BNS ou BNPS)
- Attention aux délais d'obtention de cette attestation**

Passage préalable technique ATT1 : les 21 et 22 novembre 2020 à Paris

LA FORMATION

Rappel du cadre général :

La Formation Fédérale ne comporte pas de préparation technique. Elle se compose de cours théoriques ou pratiques (appliqués à la discipline) nécessitant pour certains modules une prise de notes écrites.

Elle se déroule sur 72h en 10 jours. Les stagiaires devront par ailleurs attester de 20 heures d'expérience pédagogique auprès d'un professeur diplômé, avant l'examen pédagogique final.

Ces heures pourront avoir précédé l'entrée en formation.

Programme :

- Anatomie / physiologie
- Réglementation, législation, connaissance de la fédération, connaissance des pratiques
- Pédagogie générale
- Pédagogie appliquée
- Préparation aux passages d'examen
- Contenus spécifiques à chaque mention

Programme détaillé sur les livrets de stagiaires dans chaque mention, envoyé aux stagiaires avec la convocation.

SAISON 2020 – 2021

CMB A (AEC/AMCI) : les 06 et 07 février 2021, du 19 au 21 mars 2021, les 24 et 25 avril 2021 et du 07 au 09 mai 2021 - PARIS
CMB B : du 13 au 17 février 2021 et du 13 au 17 mars 2021 - CREPS POITOU CHARENTES POITIERS

Préalables au passage de l'épreuve pédagogique : 20 heures d'expérience pédagogique attestée par un professeur diplômé.

Certifications : écrits en centre de formation – épreuve pratique le weekend du 05 et 06 juin 2021

Réunion d'accueil le premier jour à 9h, fin de la session le dernier jour à 17h : prévoir les trains en fonction des horaires lieux et dates susceptibles de subir des modifications indépendantes de notre volonté

Si effectif inférieur à 10 stagiaires, la session n'est pas ouverte, il sera proposé un report sur autre session ou remboursement.

Groupes limités à 18 stagiaires.

Si la session choisie est complète, votre inscription sera reportée en priorité sur la suivante (sur la même saison)

Frais d'inscription : 150 €(ou 100 €si 3 timbres licence*)

* Les licenciés Faemc présentant trois timbres de licence (timbre de l'année plus ceux des deux années précédentes) bénéficient d'une réduction de 50 €sur leurs frais d'inscription.

Pédagogie :

- **Règlement Individuel ou associatif, (tarif minoré) :** 11€/h, soit 792 €(examen final de juin 2020 compris)

- **Autres règlements dont prises en charge :** 15€/h, soit 1080€(examen final de juin 2020 compris)

Attention : frais de CREPS en sus, compter 60€/jour.

Certaines prises en charge prennent en compte l'hébergement et/ou le passage des pré-requis. Il vous appartient d'additionner ces coûts pour votre demande. Les prises en charge doivent être demandées et obtenues avant le début des formations.

Conditions d'annulation : *Les frais de dossier ne sont pas remboursables (traitement administratif). L'annulation de l'inscription après la date limite entraîne une retenue de 25% des frais pédagogiques, sauf cas de force majeure attestée. Enfin, pour toute session commencée et interrompue par le stagiaire toutes les heures de formation sont dues (sauf cas de force majeure), l'hébergement reste entièrement dû.*

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sessions limitées à des groupes de 10 personnes minimum et à 18 personnes maximum.

Les dossiers complets sont retenus par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi.

Sachant que les inscriptions en formation sont conditionnées par l'obtention de l'Attestation Technique de niveau 1, la Fédération se réserve la possibilité d'annuler – au plus tard 15 jours avant le début du stage - un stage dont les effectifs seraient inférieurs à 10 personnes – les dossiers et chèques d'inscription seraient dans ce cas renvoyés et remboursés aux personnes ne pouvant se reporter sur un autre stage.

CERTIFICATIONS

ECRIT

Epreuves écrites portant sur des contenus théoriques, en fin des modules de formation.

EPREUVE PEDAGOGIQUE

Situation pédagogique : Vous remplacez un professeur et conduisez une séance avec quelques élèves, thème tiré au sort.

Déroulement : Préparation écrite de 40mn environ (après tirage au sort du sujet) du plan de votre séance que vous communiquerez au jury. Animation de la séance de 15 à 20 mn selon mention, où vous devez démontrer vos compétences d'enseignant.

Entretien : Retour sur la prestation pédagogique et éventuellement sur le mémoire (AMCI). Projet d'enseignement.

Choix et démarche pédagogiques.

RESULTATS

Les résultats sont donnés par écrit environ un mois après l'examen pédagogique

Session examen CMB : 05 et 06 juin 2021